

» exemple n'autorisait une telle supposition, et que la reine  
 » reconnaissant dans ses propres aveux qu'elle était devenue  
 » mère des œuvres de son frère, il demeurait établi d'une  
 » manière irrécusable que le diacre avait abusé de sa sœur  
 » de toutes manières, et que l'enfant que Thietberge avait  
 » mis au monde était le fruit de leurs amours incestueux. » —  
 « Jamais, ajoutait le docte prélat dans sa lettre au saint-père,  
 » on n'a vu une femme engendrer sans avoir entretenu un  
 » commerce intime avec un homme, si ce n'est la sainte  
 » Vierge, qui seule parmi les femmes a joui de ce privilège,  
 » et qui, par une permission spéciale de Dieu, est devenue  
 » mère « vulva non adaperta », et en conservant la membrane  
 » de l'hymen, comme la possède toute jeune fille qui n'a point  
 » été corrompue. » S'apercevant enfin de l'inconvenance de  
 semblables dissertations sous la plume d'un homme de son  
 caractère, le métropolitain termine son épître en suppliant le  
 saint-père de lui pardonner les descriptions dans lesquelles il  
 a été obligé d'entrer. Il l'avertit qu'il n'avait pas eu l'intention  
 de rappeler les mystères de la virginité des filles ou les secrets  
 des femmes à ceux qui les connaissent, ni de les dévoiler à  
 ceux qui les ignorent, mais qu'il avait seulement voulu étayer  
 son accusation contre le frère de Thietberge de l'opinion des  
 Pères de l'Église et des textes des Écritures saintes.

Hubert reçut l'ordre de comparaître à Rome avant l'expi-  
 ration de trente jours, afin de se justifier des accusations por-  
 tées contre lui, et sous peine de subir les censures ecclésias-  
 tiques s'il manquait à cet appel; mais Benoît III mourut le  
 10 mars 858, avant la convocation du synode.

NICOLAS I<sup>er</sup>,109<sup>e</sup> PAPE.MICHEL III,  
empereur d'Orient.CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Election de Nicolas. — Louis le Germanique vient baiser les pieds du  
 saint-père. — Union des Églises de Brème et de Hambourg. —  
 Traité de Ratramne ou Bertram sur l'Eucharistie. — Secte des  
 stercoranistes. — Photius usurpe le siège de Constantinople. —  
 Lettres de l'empereur et de Photius. — Le pape envoie des légats à  
 Constantinople. — Les légats approuvent l'élévation de Photius sur  
 le siège patriarcal. — Inceste de la reine Thietberge avec le diacre  
 Hubert son frère. — Adultères d'Ingeltrude, femme de Boson. —  
 Affaire de Jean, archevêque de Ravenne. — Lothaire répudie la  
 reine Thietberge. — Charles le Chauve pardonne au ravisseur de  
 sa fille Judith. — Retour des légats du saint-siège; Nicolas les  
 excommunique. — Condamnation de Photius et de Grégoire de Sy-  
 racuse. — Concile de Metz. — Le pape casse les décrets du con-  
 cile de Metz, qu'il appelle une assemblée de brigands et de voleurs.  
 — Excommunication lancée contre la belle Ingeltrude. — Les  
 évêques français accusent le pontife d'être le protecteur de toutes  
 les abominations de Rome; ils comparent la ville sainte à l'enfer et  
 le pontife Nicolas à Satan. — L'empereur vient à Rome. — Hil-  
 duin, évêque de Cambrai, entre tout armé dans l'église de Saint-  
 Pierre à la tête de ses soldats. — Les troupes de l'empereur Louis  
 pillent les églises de Rome et violent les religieuses. — Orgueil du  
 pontife. — Lettres aux princes Louis et Charles. — Lothaire par-  
 donne à la reine Thietberge. — Nicolas excommunique Waldrade,



seconde femme de Lothaire. — Conversion des Bulgares. — Photius excommunie le pape dans un concile œcuménique. — Salomon, roi de Bretagne. — Discussions entre la reine Thietberge et Lothaire. — Concile de Troyes. — Photius repousse l'empereur Basile de la communion des fidèles. — Ignace est rétabli sur le siège de Constantinople. — Nicolas réclame au roi de Germanie les revenus des patrimoines de saint Pierre. — Mort du pontife Nicolas. — Excès d'orgueil et de présomption du pape. — Il se compare à Dieu même et s'élève au-dessus du jugement des hommes.

Nicolas était Romain de naissance et fils d'un pauvre médecin; le pape Sergius II l'avait recueilli dans le palais patriarcal et l'avait nommé sous-diacre. Benoît III conçut à son tour une affection si vive pour le jeune prêtre, qu'il l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire intime, et le chargea des affaires les plus secrètes de l'Église. Après la mort de son protecteur, Nicolas lui rendit les derniers devoirs, l'ensevelit de ses mains, et assisté de plusieurs diacres, il le porta avec un respect filial et religieux jusqu'au lieu de la sépulture.

Le saint-siège resta vacant un mois entier, les Romains étant obligés d'attendre l'arrivée de l'empereur Louis pour nommer un pontife : aussitôt que le prince fut entré dans les murs de la ville sainte, le clergé, les grands et le peuple s'assemblèrent pour procéder à l'élection; et Nicolas ayant réuni la majorité des suffrages, fut déclaré souverain pontife de

Rome; on le conduisit au palais de Latran, et on procéda à sa consécration en présence de l'empereur.

Cette cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, et le saint-père montra dans cette circonstance plus d'impudence et plus d'orgueil que n'en avaient encore montré ses prédécesseurs. Le premier il ordonna que l'avènement des papes serait célébré par une éclatante intronisation; et pour laisser à la postérité un exemple de son audace et de la lâcheté de l'empereur, il exigea que Louis se rendit à pied à sa rencontre, qu'il tint la bride de son cheval, et qu'il le conduisit ainsi depuis la basilique de Saint-Pierre jusqu'au palais de Latran. Enfin le monarque bigot, avant de prendre congé du pape, courba le front dans la poussière et baisa ses sandales!!!

Quelque temps après son avènement au saint-siège, Nicolas transforma en archevêché les églises de Brème et de Hambourg, et les donna à son favori Anscaire; Gonthier, métropolitain de Cologne, s'opposa d'abord à cette décision, soutenant qu'il n'était pas équitable d'ériger en archevêché un siège qui était de sa dépendance; mais ensuite, cédant aux sollicitations du roi et des évêques, il consentit à cette réunion, afin de ne pas porter le scandale dans l'Église. Les disputes étant terminées, Louis envoya à Rome Salomon, évêque de Constance, et le prêtre Norfuld, disciple d'Anscaire; ceux-ci furent reçus avec de grands honneurs par Nicolas, et ils remportèrent le décret qui élevait Anscaire sur un siège archiépiscopal, avec le titre de légat du saint-siège et le droit de prêcher l'Évangile aux Suédois, aux Danois, aux Slaves et à toutes les nations voisines de ces peuples.



A cette époque, Ratramne ou Bertram, prêtre et moine de Corbie, homme profondément instruit des Écritures sacrées, écrivit, à la prière de Charles le Chauve, un traité « du corps et du sang de Jésus-Christ. » De nombreuses disputes théologiques sur l'Eucharistie divisaient alors le clergé de France; et le roi, voulant faire cesser ces désordres, avait confié le soin de décider la question à l'homme qu'il jugeait le plus instruit de son royaume. Le religieux de Corbie combattait le dogme de la transsubstantiation, soutenant que dans le sacrement de l'autel le corps du Christ n'était pas réellement présent sous les espèces du pain et du vin, et que les fidèles le recevaient dans la communion spirituellement et non matériellement.

Cette doctrine impie, qui s'éloignait des principes enseignés par l'Église, excita la colère des fanatiques, qui soutenaient que Jésus-Christ non-seulement était présent dans le sacrement de l'autel, mais encore qu'il participait de la nature du pain et du vin, et comme ces substances qu'il subissait la loi de la digestion et passait dans les excréments, opinion qui fit donner à ces sectaires le nom de stercoranistes.

Pendant qu'on disputait en France sur la présence réelle de Dieu dans le sacrement de l'autel, l'Église de Constantinople était scandalisée par les désordres de ses chefs : saint Ignace avait été chassé de son siège à cause de son orgueil et de son fanatisme; et l'empereur avait élevé à la dignité de patriarche le célèbre Photius, qui était simple laïque.

Comme les prêtres murmuraient de l'irrégularité de son élection, il entreprit de la faire ratifier par le saint-père, et envoya des ambassadeurs présenter sa justification à Rome.

Dans sa lettre à Nicolas, le patriarche rendait compte en ces termes de son élévation au siège de Constantinople : « Je » vous apprends, très-saint Père, que mon prédécesseur a » renoncé à la dignité épiscopale pour se retirer dans un monastère, où il a trouvé le repos que son grand âge et ses infirmités lui rendaient nécessaire. Pour le remplacer, le clergé, les métropolitains et notre gracieux empereur sont venus me chercher, poussés par une force surnaturelle; et sans écouter mes excuses, sans me donner même le temps de refuser, ils m'ont contraint d'accepter la dignité de patriarche, n'ayant aucun égard à mes larmes et à mon désespoir. »

Michel III adressait en même temps au pontife des lettres confidentielles, et lui faisait offrir par ses ambassadeurs des sommes considérables pour la confirmation de Photius. Nicolas reçut avec honneur les envoyés du prince et du patriarche, et accepta les présents; mais usant de circonspection, il évita de décider l'affaire d'Ignace, et il promit d'envoyer en qualité de légats à Constantinople Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, prélat d'Anagnia. Ceux-ci devaient convoquer un concile dans la ville impériale relativement au culte des images, et informer juridiquement sur la cause de Photius, mais toutefois sans rien conclure avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de la cour de Rome.

Nicolas répondit en ces termes à la lettre de l'empereur : « Seigneur, nous ne pouvons donner notre approbation à l'ordination de Photius avant de connaître exactement comment la déposition d'Ignace a été faite; ainsi nous voulons que l'ancien patriarche de Constantinople se présente



» devant un concile, et qu'en présence de nos légats il explique les causes qui lui ont fait abandonner son peuple et ses devoirs pontificaux; ensuite on examinera si sa déposition a été régulière; et cette affaire étant terminée, on décidera sur les mesures à prendre pour assurer la paix de la chrétienté.

» Mais d'abord, afin de lever les principaux obstacles qui séparent les Églises grecque et latine, nous vous demandons le rétablissement de la juridiction de notre siège sur les provinces de l'empire, la restitution des patrimoines de saint Pierre en Calabre et en Sicile, ainsi que le droit de nommer des prélats aux évêchés de Syracuse. »

Lorsque les députés du saint-père furent arrivés à Constantinople, on les renferma dans un palais, par ordre du prince, on les entourait de toutes les séductions, on leur fit des présents magnifiques; et enfin, au milieu des fêtes et des orgies, on leur arracha la promesse de se conformer aux ordres de l'empereur.

Photius convoqua alors un concile à Constantinople, dans l'église des Apôtres : trois cent dix-huit évêques, les légats du pape, les magistrats, et un grand nombre de citoyens, composaient l'assemblée, qui était présidée par Michel III. On envoya chercher Ignace par le prévôt Blanc, qui aborda le prélat en lui disant : « Ignace, le grand et saint concile vous appelle; venez vous défendre sur les crimes dont vous êtes accusé. » Le patriarche lui répondit : « Dites-moi si je dois me présenter devant l'assemblée en qualité d'évêque, de prêtre, ou de moine? » Le prévôt ayant gardé le silence, Ignace refusa de le suivre.

Le lendemain le même officier se présenta de nouveau et dit au prélat : « Les envoyés du pape de l'ancienne Rome, Rodoalde et Zacharie, vous ordonnent de paraître au concile sans délai, et de déclarer en leur présence les sentiments que votre conscience vous dictera. »

Saint Ignace se revêtit aussitôt de l'habit patriarcal, et se rendit au synode à pied, suivi d'un grand nombre d'évêques, de prêtres, de moines et de laïques; mais sur la route, le patrice Jean l'arrêta au nom de l'empereur, et lui ordonna, sous peine de la vie, de quitter ses ornements sacerdotaux et de reprendre le froc monacal. Il comparut alors devant le concile en habits de moine, et s'adressant aux légats du pape, il leur demanda leurs lettres de créance et les instructions écrites par le pontife. Ceux-ci répondirent qu'ils venaient pour juger sa cause, et qu'ils ne lui avaient point apporté de lettres, parce qu'il n'était plus regardé comme patriarche depuis que sa déposition avait été décrétée par le concile de sa province.

Ignace répliqua aux légats : « Puisque vous venez au nom du successeur de l'apôtre Pierre pour décider selon les canons dans ma cause, vous devez, avant de procéder à ma justification, chasser de mon Église l'eunuque Photius; et si vous n'avez pas cette puissance, ne vous déclarez pas nos juges, car nous vous récuserons. » Les officiers qui entouraient l'empereur s'approchèrent alors du patriarche, et le pressèrent de donner sa démission : les prières et les menaces furent inutiles, il ne voulut point renoncer à sa dignité; et le concile, ne pouvant vaincre son obstination, le déposa, et prononça sur lui l'anathème; les envoyés du pontife



confirmèrent cette sentence, et demandèrent qu'il fût conduit en prison; mais la captivité d'Ignace ne fut pas de longue durée.

Photius, redoutant une sédition dans Constantinople, lui fit rendre la liberté, et le patriarche excommunié se retira au palais de Pose, ancienne résidence de sa mère. C'est dans la tranquillité de ce séjour que saint Ignace écrivit un mémoire qu'il envoya au pape Nicolas; sa requête fut portée secrètement en Italie par Théognoste, un de ses partisans, qui instruisit le saint-père de toutes les circonstances de cette importante affaire.

De leur côté les légats Rodoalde et Zacharie étaient revenus à Rome avec Léon, ambassadeur du prince, et rapportaient au saint-père de riches présents, les lettres de l'empereur, celles du nouveau patriarche, et deux volumes entiers renfermant les actes du concile qui avait déposé Ignace.

La lettre de Photius est un document historique d'autant plus remarquable qu'elle renferme l'explication des dogmes qui devaient séparer pour toujours les Églises grecque et latine. Elle est conçue en ces termes : « Rien n'est plus précieux que la charité, qui réconcilie les personnes éloignées; et j'attribue à cette vertu la déférence que j'ai montrée pour vos avis, en souffrant les reproches que votre sainteté m'adresse, et en les attribuant non à de mauvaises passions, mais à un excès de zèle. Aussi, me conformant aux préceptes de l'Évangile, qui recommandent l'égalité entre tous les hommes, je vous adresse en toute liberté la défense de ma conduite, afin de vous montrer que vous devriez me plaindre, au lieu de me blâmer.

» J'ai cédé à la force quand je suis monté sur le siège patriarcal; et Dieu, à qui rien n'est caché, connaît les violences que j'ai souffertes; il sait que j'ai été retenu entre les murs d'une prison comme un criminel, que des gardes ont menacé ma poitrine de leurs glaives, et qu'il m'a été impossible de résister aux volontés du prince et de ses peuples. Je voulais conserver la paix et le bonheur que je goûtais au milieu des savants qui m'aidaient dans l'étude de la philosophie, et malgré moi j'ai dû quitter cette vie tranquille et heureuse.

» Car je connaissais, avant même de l'avoir éprouvée, la tristesse que causent les soins des hautes fonctions sacerdotales; je savais qu'un évêque doit continuellement se contraindre devant les hommes, et leur déguiser les mouvements de son âme comme ceux de son visage; je savais qu'il doit tout à la fois réprimer les sentiments de liberté qui agitent les peuples, et dominer par la crainte les empereurs qui les commandent.

» Avec mes amis, je n'avais pas besoin de mettre sur mon visage un masque trompeur; je pouvais près d'eux manifester ma joie ou ma tristesse, déclarer hautement mes sentiments et mes pensées; enfin je pouvais me montrer tel que je suis. Mais aujourd'hui, les grandeurs ecclésiastiques me condamnent à l'hypocrisie, au mensonge, et quelquefois me forcent même à des actes de cruauté. Que n'ai-je point à souffrir pour empêcher la simonie, les débauches et les exactions des prêtres!

» Je prévoyais tous les malheurs qui m'arrivent avant d'accepter l'épiscopat, et ces craintes m'engageaient à le fuir :